

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 58 (1961)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** La vie de nos sections

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA VIE DE NOS SECTIONS

---

## Communiqué

### Société Jura-Nord

Le cours général d'apiculture et de perfectionnement a débuté, comme prévu, le samedi 13 mai 1961, à Boécourt. Ce fut un beau succès et une vingtaine de membres, jeunes et moins jeunes, ont suivi avec beaucoup d'intérêt l'exposé très documenté de M. Soavi, que nous profitons de remercier au nom de la section.

La prochaine séance aura lieu aux ruchers de MM. Laederach et Liechti, à Courfaivre et Bassecourt, le dimanche 4 juin, à 16 heures. Le cours et la démonstration pratique seront assurés par M. Molleyres, apiculteur-éleveur à St-Imier. Des précisions quant aux heures et lieux de rassemblement parviendront encore, en temps utile, aux participants inscrits.

*Le comité.*

## Comptes rendus

### Société d'apiculture de Lausanne

#### **Conférence du 11 février 1961 par M. Bovey, président, sur le sujet : « Comment maintenir la rentabilité de nos ruchers »**

C'est avec beaucoup d'attention et de plaisir que nous avons écouté cette conférence de notre président, conférence qui fait un peu suite à celle de M. Humair.

Pour beaucoup, l'apiculture est un délassément, un violon d'Ingres, et sa rentabilité n'entre pas en ligne de compte.

Mais pour d'autres le rendement du rucher peut compléter une exploitation telle que cultures de fraises, de pommiers ou autres arbres fruitiers, et compenser la perte éprouvée, en cas de gel par exemple.

Depuis une quinzaine d'années surtout, l'agriculture s'est beaucoup modifiée : les paysans manquant de personnel suppriment le bétail et labourent de grandes surfaces qui seront cultivées en blé, betteraves, pommes de terre ou fourrage pour ensiler. Seuls les arbres fruitiers, le colza et les prairies printanières fourniront un apport pour les abeilles.

Il faut distinguer deux modes d'apiculture :

**L'apiculture pastorale**, qui n'a de raison d'être qu'avec de très fortes colonies, avec jeunes reines et qui ne présentent pas de risque d'essaimage, puisqu'on ne pourra guère les surveiller.

**L'apiculture sédentaire.** Le choix de l'emplacement a une importance considérable. Dans la région de Lausanne il est difficile de trouver un endroit favorable. D'une part on construit beaucoup, et d'autre part il y a beaucoup de ruchers. Il vaut donc mieux chercher plus loin.

L'apiculteur recherche la proximité de sa maison, mais cette facilité pour lui n'en est pas une pour ses abeilles et, avec les moyens de locomotion qui sont actuellement à la portée de chacun, il vaut mieux placer son rucher dans une région riche en plantes mellifères, à l'abri du vent afin de ne pas perdre les premières butineuses.

Le développement des colonies est également passé en revue et rien ne doit être négligé pour procurer à nos abeilles le pollen dont elles ont besoin. Les stimulants précoces, candis divers, donnent de bons résultats ; le resserrement des colonies présente aussi certains avantages. Une chose est certaine c'est que tout doit être mis en œuvre pour maintenir la chaleur à l'intérieur de la cité.

C'est déjà en juillet/août que l'apiculteur prépare la récolte de l'année suivante en changeant ses reines et en donnant la nourriture en temps opportun. Concernant les stimulants, la prudence au printemps est de rigueur, l'encombrement du nid à couvain devant être évité. La manière de renouveler les reines, méthode Alley, retient aussi l'attention ; il en est de même en ce qui concerne les différentes races d'abeilles, très controversées actuellement. L'orateur a cherché à améliorer la race du pays ; une abeille de la Haute-Savoie introduite depuis huit ans donne de bons résultats. La sélection des mâles joue aussi son rôle, mais ici l'on rencontre des difficultés. Le renouvellement des cadres est aussi important dans la rentabilité des ruchers. Un appel est également fait au sujet de la rationalisation du travail et tout spécialement en ce qui concerne le matériel, ce qui simplifie bien les choses. La présentation et la vente de notre miel sont également développées de façon remarquable. En résumé, très belle conférence pour laquelle notre dévoué président doit être sincèrement remercié.

### Société d'apiculture Erguel-Prévôté

Le dimanche 16 avril 1961, environ quatre-vingts membres, dont sept dames (Bravo ! mesdames), étaient présents à Sonceboz. Félicitations au tenancier du Café fédéral, où se tenait notre assemblée, pour la rénovation de la salle et surtout pour le puissant... ventilateur.

Notre sympathique président, M. Wiesmann, heureux et fier d'une aussi belle participation, ouvre la séance à 14 h. 15 en félicitant tout particulièrement les gentilles épouses qui ont bien voulu accompagner leur mari. Messieurs les fumeurs, modérez-vous !

Après la nomination de deux scrutateurs, après avoir donné connaissance du nom des personnes excusées, on passe à l'ordre du jour.

*Protocole* : Lu et accepté, et remerciements sont adressés à son auteur.

*Rapport du président* : Nous relevons les points suivants :

Effectif de la société au 31 décembre 1960 : 250 membres, soit une augmentation de 10 membres sur l'année 1959. Les finances de la société sont saines.

L'assemblée des délégués de la SAR, réunie à Lausanne le 11 mars 1961, décide d'augmenter la cotisation annuelle de 1 franc par membre, malgré de vives protestations de notre président, qui trouve que le moment est mal choisi pour proposer une augmentation des cotisations : récolte déficitaire en 1960, d'où risque pour les sections de voir leur effectif diminuer.

Voici comment le comité central justifie la dite augmentation. Frais occasionnés par :

la réorganisation complète des caisses d'assurances sur les maladies des abeilles sur le plan cantonal ;

le développement et l'encouragement de l'apiculture en Suisse (voir le No 4 de cette année du « Journal suisse d'apiculture ») ;

le supplément de dépenses occasionnées par la participation de la SAR à l'Exposition nationale qui aura lieu à Lausanne en 1964.

M. Wiesmann nous informe qu'un vent d'économie souffle au sein du comité de la SAR, aussi le dit comité propose de supprimer à l'avenir tout cliché dans les articles nécrologiques. Est-ce un bien ? Notre président nous apprend également que M. Soavi, vice-président de la SAR, administrateur-caissier, conformément à l'article 28 des statuts, n'est plus rééligible.

Le rapporteur de l'assemblée de ce jour profite de l'occasion qui lui est offerte pour remercier très chaleureusement M. Soavi du bon travail fait au comité central. M. Soavi, membre d'honneur de la SAR, est un apiculteur de grande valeur. C'est toujours avec beaucoup d'intérêt que nous lisons ses excellents articles. Nous espérons qu'il continuera à nous faire profiter de sa longue expérience.

Merci, M. Soavi ! bonne santé et paisible retraite.  
 Inspecteurs et sous-inspecteurs des maladies des abeilles :  
 MM. Houriet, inspecteur, Tramelan ; Hauri, sous-inspecteur, Tramelan ;  
 Anklin, inspecteur, Crémines ; Liechti, sous-inspecteur, Reconvilier.  
 Merci à notre président pour son excellent rapport.  
 Comptes très bien présentés par notre caissier, M. Eicher, de Saint-Imier.  
 Recettes : 2526 fr. 05. — Dépenses : 2488 fr. 70. — En caisse : 36 fr. 35. —  
 Fortune au 31 décembre 1960 : 5897 fr. 75. — Diminution de fortune : 83 fr. 80.  
 Merci à M. Eicher pour ses comptes clairement présentés.  
 Cotisation : Cotisation annuelle par membre (à partir de 1962) : 11 fr. ; soit  
 11 fr. — 8 fr. 50 pour la Romande = 2 fr. 50 par membre pour la société.  
 Indemnités : Président : 100 fr. ; caissier : 80 fr. ; secrétaire : 70 fr.  
 Réunions de groupes :  
 — à Plagne le 2 juillet à 14 heures ;  
 — à Crémines le 28 mai à 14 heures.  
 Ces dates seront rappelées ultérieurement dans notre journal.  
 Sont nommés vérificateurs des comptes : MM. Ammacher, Vorpe et, sup-  
 pléant, Bernard Béguelin, tous trois domiciliés à Sonceboz.  
 Iront comme délégués à l'assemblée de la SAR en 1962 à Lausanne : MM.  
 Wiesmann, Juillerat Georges, Reconvilier, Paroz Ernest, Le Fuet, Liechti, secré-  
 taire ; suppléant : Vuilloz, Plagne.  
 Délégués à l'assemblée de la Jurassienne, à Moutier, le 22 avril 1961 : MM.  
 René Christe, à Moutier, B. Chapuis, à Moutier.  
 Décès : Nous avons à déplorer pour 1960 les décès suivants : Lucien Voisin,  
 Corgémont ; Charles Bourquin, Courtelary ; Alfred von Aesch, Reconvilier ;  
 Bertrand Aebi, Tavannes ; Marcel Ruefli, Sonvilier.  
 L'assemblée observe une minute de silence pour honorer leur mémoire.  
 Reçoivent le gobelet de la SAR pour 35 ans de sociétariat : MM. Paul  
 Schluep, Tavannes ; Charles Tillmann, Tavannes ; Ami Desvoigne, Le Fuet ;  
 René Christe, Moutier ; B. Chapuis, Moutier.  
 Reçoivent le diplôme pour 25 ans de sociétariat : MM. Laurent Boillat,  
 Loveresse ; Mériel Juillerat, Châtelat ; Gottlieb Wiedmer, La Cibourg.  
 A tous ces fidèles membres, M. Wiesmann adresse les félicitations  
 d'usage. Par un malheureux contretemps, six membres ayant droit au diplôme  
 doivent attendre l'année prochaine pour le recevoir, la réserve de diplômes  
 étant épuisée ! Consolerez-vous, messieurs, en pensant au proverbe chinois : « Le  
 sage ne se débat pas contre le sort. »  
 Plusieurs membres prennent la parole à l'imprévu. M. Henzi, de Cortébert,  
 aimerait que les assemblées aient lieu le samedi. Sa proposition n'a pas l'heur  
 de plaire à l'assemblée. MM. Grojean et Hauri, de Tramelan, se plaignent qu'on  
 détruise dans certaines régions les noisetiers et les saules marsault. Le comité  
 avertira les présidents de bourgeoisie de ces régions. M. R. Christe, de Moutier,  
 aimerait que l'assemblée de printemps ait lieu avant l'assemblée des délégués de  
 Lausanne afin de permettre aux différentes sections de faire part de leurs  
 suggestions. Cette proposition est prise en considération. Séance administrative  
 levée à 16 h. 15.  
 La parole est ensuite donnée à M. Edg. Sauvain, instituteur à Bienne, qui  
 nous projette trois jolis films : « La vie des abeilles », « Prairie d'été » et « Voyage  
 en Appenzell ». Pendant plus d'une heure nous nous replongeons dans les beautés  
 de la nature. Merci à M. Sauvain. B. C.

### « L'Abeille fribourgeoise » - Société d'apiculture - Sarine

Cette société a tenu son assemblée annuelle le 26 mars dernier à Fribourg.  
 Un des points importants de l'ordre du jour était la nomination d'un nouveau  
 président et le renouvellement du comité.

A une forte majorité, les membres présents ont appelé à la présidence M. Robert Vorley, de Marly. Apiculteur et conférencier fort apprécié dans les cercles apicoles de la Suisse romande, le nouveau président apportera à la société tout son savoir et tout son dévouement.

Puis l'assemblée a confirmé ou appelé au comité les membres suivants :

M. Marius Bapst, qui garde les fonctions de secrétaire-caissier, MM. Robert Pillonel, Léon Allaman, Phocas Clerc, Oscar Gerbex et Marcel Brunisholz.

La nouvelle équipe appelée à la direction de cette société mettra tout en œuvre pour procurer à ses membres des conférences, des visites de ruchers où chaque apiculteur pourra parfaire son savoir apicole.

### Société d'apiculture de la Gruyère

#### Assemblée générale du 9 avril 1961 à 14 h. 30 à l'Hôtel de Ville de Bulle

La séance fut ouverte en présence de 60 membres. Le président souhaita à tous la bienvenue et les remercia pour leur participation en sacrifiant une si belle journée.

Pour honorer la mémoire d'un membre disparu, M. Barras à Broc, l'assemblée observe une minute de silence.

L'on passe tout de suite à l'ordre du jour. Les tractanda 1 et 2 furent sans histoire.

3. La remise d'un gobelet à un vétéran, M. Florian Rime à Charmey, accompagnée d'une lettre de félicitations de la Romande, fut suivie de félicitations chaleureuses du président.

4. Le rapport du président est accepté sans remarque.

5. Le rapport du caissier nous laissa l'agréable surprise d'un léger bénéfice dans les comptes de l'année. Le président remercia sincèrement le caissier pour la bonne tenue de ses livres et pour le gros travail fourni.

6. Le mandat de notre ami et caissier J. Gremaud venant à échéance, et étant rééligible, il fut élu par acclamation pour une nouvelle période de quatre ans. Un vérificateur était également à remplacer, soit M. Gachet. M. R. Millasson, de Bulle, a été désigné à l'unanimité pour une nouvelle période.

7. Dans son rapport l'inspecteur des ruchers fit ressortir la désagréable nouvelle de la réapparition de l'acariose dans notre district, soit un cas à Lessoc et deux à Gumefens. M. Bugnon attira l'attention des apiculteurs sur le danger auquel on s'expose par l'achat de reines et la récolte d'essaims inconnus. L'inspecteur fut remercié pour son travail et sa conscience professionnelle dans l'accomplissement de sa tâche ingrate.

8. Devant l'irréremédiable décision du comité de la Romande, et malgré nos vives protestations à l'assemblée des délégués, l'augmentation des cotisations de 1 franc par membre a dû être admise. Cette mesure va à l'encontre de la prospérité des sections et l'avenir nous le dira. Toutefois la section prendra 0 fr. 50 à sa charge, en équilibrant son budget (exemple à suivre en haut lieu), de sorte que la cotisation annuelle sera portée à 11 francs pour 1961.

9. Visites des ruchers. Elles seront organisées et les dates fixées selon entente avec les intéressés.

10. Conférence sur l'essaimage. Notre sympathique conférencier connaît le sujet à fond. Ce fut l'exposé de ses expériences personnelles acquises durant ses nombreuses années de pratique apicole. Pour de nombreux apiculteurs certains procédés furent une révélation. Le président remercia chaleureusement, au nom de tous, notre distingué conférencier.

11. Divers. Sur approbation par quelques membres la suggestion d'un achat de sucre pour le mois de juillet sera envisagée.

Séance levée à 17 h. 30.

*Le président.*

**Réd.** La remarque relative au comité de la SAR n'est pas objective. Si ce dernier a PROPOSÉ, et non IRRÉMÉDIABLEMENT DÉCIDÉ, une augmen-

tation de la cotisation de 1 fr., il a donné les raisons justifiant cette augmentation, raisons jugées absolument normales à l'unanimité des 98 délégués moins 3 opposants. Il faut donner la possibilité de travailler à ceux qui désirent faire œuvre utile ; l'aide à l'apiculture soutenue par la SAR, l'exposition de 1964, l'augmentation envisagée des prestations de l'assurance responsabilité civile, l'augmentation du prix du journal, etc., justifient pleinement la proposition du comité de la SAR.

### **Béroche et environs**

L'activité au rucher étant nulle, notre section renforcée des membres de l'Amicale de l'abeille neuchâteloise a profité du jour de l'Ascension pour essayer vers des cieux plus cléments. Au moyen de deux cars et en passant par Romainmôtier, la Vallée de Joux, le col de la Faucille, nous retrouvions à Gex nos amis du comité de la Société genevoise d'apiculture. Pilotés par MM. Barbier et Gay, nous avons pu voir deux ruchers de production dans ce coin de France. Dans l'un comme dans l'autre, les hausses attendent de se remplir. Le mauvais temps d'abord, le froid et la bise ensuite n'épargnent pas plus la région de Genève que la nôtre, si bien que les colonies font des progrès négligeables. Ces deux belles exploitations, constituées et conduites de façon différente, ne manquent pas de nous intéresser vivement, surtout du moment où nous goûtons à une « Roussette » bien à point. Ce blanc délicieux de la région de Seyssel est une vraie révélation. Midi est tantôt là et c'est autour d'une table magnifiquement servie, au restaurant Bellevue, de Vernier, que nous satisfaisons et notre soif et notre faim. Repas parfait qui nous réconcilie avec la définition de « la bonne cuisine » qui ne semblait plus être qu'un souvenir d'antan. L'après-midi, ceux et celles qui préfèrent le bruit des avions et la découverte de la cité de Calvin s'en vont sous bonne conduite. Les autres, après une course à travers le canton et les grands vignobles de Genève — autre révélation — retrouvent l'ambiance d'un rucher aussi bien tenu que les autres et ayant comme particularité d'être entièrement sur le système Dadant-TYPE à 13 cadres.

Le verre de l'amitié servi par la section genevoise nous fait apprécier un cru du pays parfait et termine cette visite en pays ami. Notre car rejoint son point de ralliement en ville d'où, à 18 heures, le départ est donné. Décidément, il n'y a pas meilleure récolte à Genève que chez nous — pour le moment du moins — et déçus sur cela notre essaim reprend le chemin de La Béroche où les espérances sont tout aussi vivantes qu'ailleurs.

Merci à nos amis de Genève de nous avoir permis de réaliser une aussi agréable journée pleine d'enseignements et de belle camaraderie.

### **Société d'apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs**

#### **Compte rendu de l'assemblée du dimanche 16 avril 1961 à Porrentruy**

Présidée avec compétence par M. Broquet, nouveau président, cette assemblée se déroula dans une ambiance des plus sympathiques. Environ 120 apiculteurs ont répondu à l'appel et le président se plut à souhaiter une cordiale bienvenue à tous, sans oublier les nombreuses dames présentes.

L'ordre du jour se déroula rapidement. Le protocole fut lu et accepté sans autre, de même que les rapports du caissier, de l'inspecteur et du président. Les reviseurs, MM. Queloz, fonctionnaire à Boncourt, et Fleury, instituteur à Miécourt, relevèrent en termes élogieux la bonne gestion de notre société. M. Queloz rapporta sur la question finances et M. Fleury releva la marche de nos effectifs, d'une année à l'autre, des départs et arrivées. Les vérificateurs cités furent applaudis et remerciés de leurs résumés, de même que le président pour son élogieux rapport annuel, le caissier pour son travail, ainsi que l'inspecteur qui, une fois de plus, nous montra l'état sanitaire de nos ruchers en

Ajoie. Deux nouveaux reviseurs furent désignés, le comité renouvelé en bloc, magnifique marque de confiance de l'assemblée. Une réunion pratique aura lieu dans le courant de mai ou juin dans la Baroche, au rucher de M. A. Noirat. De nouveaux membres furent reçus, ce qui nous donne un effectif de 300 membres environ. Une sortie a de même été décidée et le comité en assumera le lieu et la date. Ensuite ce fut la remise des plateaux et gobelets à nos vétérans. M. Broquet, membre du comité central, s'acquitta au mieux de cette tâche et félicite chaleureusement nos anciens.

Aux « divers » rien de spécial et la parole est au conférencier du jour, M. Laville, de Montbéliard. Le sujet traité : « La préparation des colonies pour la récolte » fut un régal pour nos apiculteurs. Le conférencier nous assura que c'est par l'intelligence et le savoir-faire de l'apiculteur que les colonies seront prêtes et en forme pour la récolte. En résumé, magnifique causerie, suivie de nombreux applaudissements. M. Mégis, de Montbéliard aussi, voulut bien très gentiment nous adresser quelques mots sur la vente des miels, les importations, nos prix comparés à ceux des miels étrangers. Vraiment nos amis français eurent plein succès et furent longuement applaudis. M. Broquet s'empressa de féliciter et remercier nos conférenciers, et c'est là-dessus qu'il leva cette belle assemblée, sans oublier de rappeler la mémoire de son prédécesseur M. Goffinet qui a tant fait pour l'apiculture et la société et à qui nous devons nos meilleures pensées. S.

## Convocations

---

### Fédération cantonale neuchâteloise

La Béroche prépare activement la journée cantonale fixée au 18 juin prochain. Le programme prévoit :

- 9 h. 30 : Rassemblement au Château de Gorgier, collation.
- 10 h. 30 : Conférence.
- 12 h. 00 : Pique-nique.
- 14 h. 30 : Visite de ruchers.

Apiculteurs neuchâtelois, réservez cette journée. Votre comité vous donnera tous renseignements en temps voulu.

*Le comité.*

### Section de Cossonay

Tous les membres de la section sont cordialement invités à participer à la visite de rucher à Cuarnens le dimanche 11 juin à 14 heures.

Rendez-vous chez M. Eugène Chappuis qui se fait un plaisir de nous recevoir.

### Société d'apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs

Sur décision de l'assemblée du 16 avril 1961 le comité a fixé la réunion à Charmoille, au rucher de notre ami Noirat Armand, au dimanche 18 juin à 14 heures. Cette assemblée se terminera à Asuel, au restaurant Noirat, où différents sujets seront discutés et décidés, entre autres la question de l'achat de sucre de nourrissage. Cette réunion s'annonce des plus intéressantes et votre comité vous demande, amis apiculteurs, de venir nombreux à Charmoille le 18 juin. Les dames sont cordialement invitées à cette séance.

Pour faciliter à chacun cette sortie, un service de cars sera organisé pour le prix de 4 francs par personne, si le nombre des participants est suffisant. S'inscrire auprès du caissier : Stoquet P., Fontenais, jusqu'au 12 juin 1961. Départ, devant les garages Stucki, à 13 h. 30.

*Votre comité.*

## Société genevoise d'apiculture — Convocation

**Réunion amicale mensuelle** le lundi 12 juin 1961 au local, Café de la Grappe-Genevoise, 4, rue de Cornavin, à 20 h. 30. Sujet : « En route vers le nectar ».

Vous êtes avisés que les boîtes à miel sont en vente chez M. Ch. Ruckstuhl Fils, 32, route des Acacias, Genève, pendant les heures d'ouverture du magasin, mardi excepté.

**Manifestations apicoles en juin.** — **Le samedi 3 juin 1961** il est prévu la visite du rucher de notre collègue M. Raymond Bourguignon, chemin Pré-Paul 5 à Genthod. Rendez-vous à 15 heures à l'adresse indiquée.

**Le dimanche 18 juin 1961** aura lieu la commémoration du 75<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la société. Vous recevrez en temps voulu une circulaire vous donnant les renseignements nécessaires. Veuillez réserver votre dimanche et assister nombreux à cette manifestation.

*Le comité.*

## Société d'apiculture de Lausanne

Les sociétaires sont priés de réserver la date du **dimanche 2 juillet** pour la course d'été. A l'occasion de son 75<sup>e</sup> anniversaire, la section visitera une station de fécondation en Gruyère (avec dîner champêtre). Une circulaire renseignera en détail chaque membre. Apiculteurs et amis, venez nombreux !

Avis du secrétaire : Il y a à disposition des membres de la cire gaufrée au prix courant. Vente chez Maget Gérard, 45, chemin du Village, Lausanne.

*Le comité.*

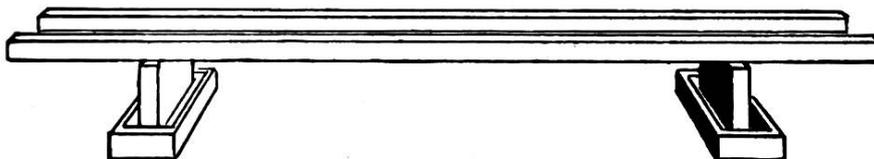
A VENDRE ruches neuves complètes, de ma fabrication D.B. Parois simples ou doubles, toit forme chalet. S'adresser à Numa Favre, menuisier-apiculteur, rue de France 11, Le Locle.

A VENDRE 3 ruches vides avec hausses D.B., bon état, et un extracteur comme neuf. Adresse : Marie Chollet, Lally s/Blonay (VD).

A VENDRE jeunes reines fécondées 1961, de souches sélectionnées. Prix : 13 fr. Reine marquée sur demande. Georges Huguenin, Frinvillier 57, JB. Tél. (032) 7 02 67.

**LA RUCHE RAYONNANTE.** Brochure No 4 du centre d'études apicoles de Tunis, par Robert LUTZ et L. H. Traitement des maladies apicoles. En vente : Prix 1 fr. 50, chez Paul Leuba, Billodes 61, Le Locle. CCP IVb 1899. Tél. 5 44 91.

### Supports de ruches (en ciment) modèle « Cornaz Allaman »



avec auget pour protection contre les fourmis et abreuvoirs pour abeilles.  
Poutrelles de 300 cm.

Prix : supports Fr. 9.50 pièce - poutrelles Fr. 13.— pièce - Départ Allaman  
**L. CORNAZ & FILS, ALLAMAN (VD) Tél. (021) 7 73 22**

**CAUCASIENNES de race pure**, élevées uniquement de souches d'origine, ayant fait leurs preuves. Quelques nuclei avec jeunes reines 1961 seront disponibles dès le 1er juin, sur cadres D.B. Dès même date et dans l'ordre des inscriptions, reines 1961 provenant des colonies extra pures et ayant donné les plus fortes récoltes en 1960. Deux souches d'élevage : URSS et USA. Indiquer préférence. Nombreuses références et lettres remerciements-félicitations. Les reines sont échangées après un mois d'essai si elles ne donnent pas satisfaction. Elevage limité. S'inscrire à l'avance. F. Stöckli, apiculteur-éleveur, SION.

Durant toute l'année, vous pouvez nous envoyer votre vieille cire (vieux rayons, opercules, cires fondues) soit pour :

1. **TRANSFORMATION EN CIRE GAUFRÉE**, de sorte que vous n'aurez que le prix du travail à payer. (Ne pas oublier d'indiquer le système.)
2. **EN ÉCHANGE DE MARCHANDISES**, c'est-à-dire que nous vous achetons votre vieille cire et vous recevrez en contre-valeur, selon votre désir, soit du matériel apicole, soit des cires gaufrées pour lesquelles vous n'aurez pas de frais de fonte.
3. **POUR LA VENTE AU PRIX DU JOUR**. Nous sommes acheteurs de toutes cires d'abeilles saines dont la valeur vous sera versée par mandat postal.

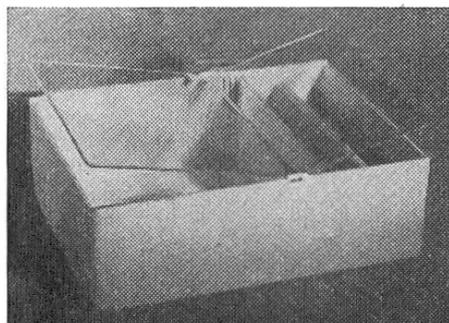
**ÉTABLISSEMENTS RITHNER - CHILI-MONTHEY - Tél. (025) 4 21 54**



**Etablissement d'apiculture**

**Ch. Ruckstuhl**

**Chambésy (Genève)**



Nourrisseurs en plastique, contenance 2 1/2 litres. Prix : la pièce Fr. 6.— ; par 6 pièces Fr. 5.80 ; par 12 pièces Fr. 5.50. (Exclusivité : vente pour la Suisse.)